

N°	MOIS	ANNEE
06	MARS	2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme COURREGE.

Etaient absents excusés : M. BLONDEAU a donné pouvoir à M. CAPELLE
M. DE LAROCHE a donné pouvoir à M. BERTHON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Etaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	24 mars 2022

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-31, L. 2122-21, Madame le Maire expose au Conseil municipal le Compte de Gestion de Monsieur le Comptable qui correspond à son Compte Administratif 2021.

Résultat de fonctionnement 2021	80 876,26 €
Résultat d'investissement 2021	-143 364,17 €
Résultat de clôture 2021	-62 487,91 €

Le Compte de Gestion 2021 confirme les résultats de clôture du compte administratif, à savoir :

Résultat de fonctionnement 2020	372 073,22 €
Résultat d'investissement 2020	290 110,71 €
Résultat de clôture 2020	662 183,93 €
Résultat de clôture 2021	599 696,02 €

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2021 de Monsieur le Comptable du SGC de Rambouillet par **13 VOIX POUR**.

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON